

Le trafic du TGV Paris Lyon arrivant à saturation, la SNCF et RFF ont lancé une étude pour réaliser le doublement de cette ligne par une nouvelle ligne LGV⁽²⁾ appelée POCL, c'est à dire Paris Orléans Clermont Lyon. POCL est inscrit dans le 2^{ème} train des projets Grenelle. Dans cette optique quatre tracés sont proposés. A savoir : le tracé Est, le Médian, l'Ouest et le Ouest-Sud.

Afin de se positionner, le Conseil Régional a demandé, début septembre, au CESER de donner un avis, avis qui sera présenté en séance plénière le 13 janvier prochain. Pour ce faire la Commission N°3⁽³⁾ du Conseil Economique a été chargée de rédiger une note objective prenant en compte les avantages et les inconvénients de chacun des tracés.

Pour pouvoir alimenter sa réflexion, la commission a auditionné une dizaine d'éminents responsables référents à différents titres sur ce projet. Les explications données et la lecture des documents fournis me permettent de vous apporter, modestement, quelques explications.

Représentant l'UD du Cantal au sein de la délégation FO, j'ai eu tout d'abord la grande surprise, partagé d'ailleurs par d'autres membres de la commission, de voir que dans le rapport CODE⁽⁴⁾ réalisé à la demande du Conseil régional le Cantal est absent du périmètre d'étude du diagnostic prospectif des territoires.

Ce qui m'a amené à dire que ''j'avais toujours cru que le Cantal faisait parti de la région auvergne''.

Le tracé Est est celui qui s'écarterait le plus de Clermont Ferrand. Le Médian serait un compromis entre l'Est et l'Ouest. Ces trois variantes étant les moins favorables pour les auvergnats. Reste le tracé Ouest-Sud. Porté et soutenu par la région Auvergne, via son Président Souchon, c'est ce dernier qui rapprocherait le plus la capitale auvergnate à la future LGV. Par contre, des quatre propositions il serait le plus long.

Tracé	Actuelle	Ouest-Sud	Ouest	Médian	Est
Distance en km	427	505	500	455	450

De ce fait son coût serait bien évidemment plus important et le temps pour accomplir Clermont-Paris serait identique au tracé Ouest et supérieur aux deux autres.

Tracé	Ouest-Sud	Ouest	Médian	Est
Coût en Milliards €	14,0	12,9	12,8	13,1

Tracé	Actuelle	Ouest-Sud	Ouest	Médian	Est
Vers Paris	2h59	1h55 – 2h00	1h55 – 2h00	1h45 – 1h50	1h45 – 1h50
Vers Lyon	2h10	1h25	1h30	1h30	1h30

Chiffres établis par RFF, pour une vitesse de 320km/h.

De plus le tracé Ouest-Sud devrait traverser la Sologne, ce qui risque d'être un aspect fort pénalisant.

Quelques soient les avis formulés par les CESER des différentes régions concernées, c'est à RFF que reviendra d'arrêter le choix définitif.

Et le financement ? Pour POCL les premiers calculs tablent sur une participation des collectivités (régions, départements, villes) d'au moins 25% à 30% du coût. L'Etat abonde quant à lui à hauteur de l'ensemble des collectivités. Le reste étant pris en charge par RFF. Quand on sait que le délai de cette réalisation est estimé au minimum à 20 ans, ce n'est pas demain la veille que le TGV desservira la capital Auvergnate.

Et en attendant, que va devenir la ligne Clermont- Paris actuelle ? Un haut responsable nous a bien affirmé quelle continuerait à faire l'objet de grosses améliorations que ce soit en terme d'infrastructures de voies, de signalisations et de suppressions de passages à niveau. Une ligne Clermont- Paris ou les trains pourraient rouler à **200** km/h serait peut-être la meilleure des solutions.

En conclusion, quelque soit le choix de la future liaison Clermont-Paris, il ne doit obérer en rien la poursuite de l'amélioration des « petites » lignes comme celles du Cantal.

L'aménagement de certains territoires ne doit pas engendrer le « désaménagement » d'autres territoires.

Je ne manquerai pas de vous informer, dans le prochain FO CANTAL, de l'avis qui aura été donné par le CESER.

Michel Pontier - Membre de la Commission 3

(1) Conseil Economique Social et Environnemental Régional

(2) Ligne Grande Vitesse

(3) Commission Aménagement du territoire – Environnement

(4) Ce rapport peut être consulté à l'UD